

Corps unique de psychologues de l'éducation nationale ? Un nouveau corps contre les statuts particuliers et leurs garanties

La FNEC-FP-FO, avec ses syndicats (SNUDI-FO et SNFOLC), s'oppose à la création de ce nouveau corps. En effet, si les personnels n'ont rien à y gagner (aussi bien sur le plan de la revalorisation financière que sur le plan statutaire), le MEN, par contre, ne cache pas son objectif, entre autre, de réduire à travers ce nouveau statut les effectifs de chaque catégorie et de confondre école et collège.

De nouvelles missions qui s'inscrivent dans la réforme du collège

A la question posée par FO lors du groupe de travail du 13 novembre, le ministère a confirmé que cette fusion de corps était bien une réponse à la refondation de l'école, à la réforme du collège et à la mise en place du SPRO.

Le référentiel d'activités des futurs psychologues de l'Education nationale introduit un nombre important de nouvelles tâches et de missions communes aux deux spécialités (1^{er} et 2^d degré) qui n'existent pas actuellement pour chacun des corps. Elles s'inscrivent dans le processus de fusion de corps exigée par la réforme du collège, notamment à travers le cycle CM1/CM2/6^{ème}.

Ces **activités communes** nouvelles sont réparties en trois grands axes :

Les futurs psychologues de l'Education nationale, personnes ressources du service public d'éducation (parmi les activités demandées : « *Conduire des entretiens permettant l'analyse des situations dans l'objectif de mieux définir les besoins des jeunes – Promouvoir les initiatives en matière de prévention des phénomènes de violence, de lutte contre les discriminations et les inégalités filles-garçons* »).

Les futurs psychologues de l'Education nationale, interlocuteurs des enfants, des adolescents, des familles et des équipes enseignantes (apporter un soutien aux élèves et aux équipes pédagogiques et éducatives en situation de crise, particulièrement en cas d'impact sur la communauté scolaire)

Les futurs psychologues de l'Education nationale, experts au service de la communauté éducative et des instances de dialogue (travailler en coordination avec les professionnels des services médico-sociaux dans et hors éducation nationale - participer au travail de coordination entre spécialités de psyEN dans le cadre du cycle CM1-CM-6^{ème} »)

Un nouveau corps pour camoufler la fermeture massive des CIO et l'abandon des RASED ?

Si le chargé de mission du MEN a répondu aux représentants FO que « *l'augmentation de la charge de travail, ce n'est ni plus ni moins que la formalisation de leur activité quotidienne, et qu'il n'y pas d'intention cachée de vouloir transformer les missions des psychologues (sic)...* », **Il n'a cependant donné aucune réponse quant au nombre de postes prévus au concours pour chaque spécialité !**

Dans le même temps, il est prévu nationalement 170 fermetures de Centres d'Information et d'Orientation... Plus du tiers des CIO !

La mise en place de la « carte cible des CIO » censée « assurer l'offre publique » ramène à 370 le nombre des CIO sur l'ensemble du territoire !

Ces mesures s'inscrivent totalement dans la mise en place de la réforme territoriale dont une des conséquences est le transfert aux régions de l'orientation scolaire qui se concrétise par la mise en place du SPRO (Service Public Régional de l'orientation) dont les CIO sont désignés « membres » à part entière.

Force Ouvrière n'a cessé de dénoncer dans les discussions ministérielles le marché de dupes :

- la promesse d'un taux de passage à une hors classe limitée à 7% du corps mais aucune amélioration pour l'ensemble des personnels bloqués au 11^{ème} échelon et pour tous, les salaires bloqués depuis des années...
- le maintien du maigre régime indemnitaire (1234€ pour les PE et 583€ pour les COP)
- les menaces les plus sérieuses sur les horaires de travail : effet du décrochage du corps des PE pour les futurs psyEN du 1^{er} degré et à terme risque d'assimilation aux horaires pratiqués dans les services régionaux...



-la modification à terme du recrutement : décrochage du corps des PE et du recrutement départemental, mastérisation et fin de la formation rémunérée en 2 ans pour les futurs psychologues de l'Education nationale du 2d degré...

Le protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) apparaît, là encore, pour ce qu'il est : une machine à broyer les statuts et bloquer les salaires !

La fusion des statuts particuliers contre les garanties statutaires : objectif 1607 heures

Les statuts particuliers, des psychologues scolaires qui sont des professeurs des écoles, comme des conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO, à l'instar de tous les statuts particuliers de la fonction publique, signent l'appartenance de ces corps à la Fonction publique de l'Etat.

Le statut particulier des PE permet aux psychologues scolaires de faire 24 heures hebdomadaires de travail.

Le statut particulier des COP et directeurs de CIO leur permet de faire figurer 27 heures à leur emploi du temps hebdomadaire prévisionnel.

La disparition de ces statuts particuliers ne sera-t-elle pas un outil pour la mise en oeuvre des 1607 heures avec remise en cause de l'horaire hebdomadaire et des congés scolaires ?

Pour Force Ouvrière, défendre les statuts particuliers, c'est défendre notre statut de fonctionnaires de l'Etat, c'est défendre toutes les garanties statutaires qui y sont liés : horaires, congés, missions !

Dans chacune des réunions ministérielles, la FNEC FP-Force Ouvrière et ses syndicats (SNUDI-FO et SNFOLC) ont rappelé les revendications et exigé des garanties pour les personnels.

Force est de constater qu'aujourd'hui aucune réponse rassurante ne leur est apportée !

Force Ouvrière exige :

L'abandon du projet de fusion des corps

Le respect de toutes les garanties statutaires liées respectivement au corps des PE et au corps des COP-DCIO : respect de l'horaire hebdomadaire, des congés scolaires, des missions spécifiques

L'arrêt de toutes les fermetures de CIO, la pérennisation des CIO départementaux, c'est à l'Etat de prendre les dispositions

Le maintien de tous les postes de DCIO

Un véritable recrutement de personnels spécialisés dans le premier degré (psychologues scolaires) et dans le second degré (COP et DCIO)

Pour la défense de nos postes, de nos statuts, pour l'augmentation des salaires, la FNEC FP-FO avec la FGF-FO et les fédérations de fonctionnaires CGT et Solidaires appelle à la grève le 26 janvier 2016.

Référentiel des psyEN du premier degré

Aux activités communes, s'ajoutent les activités spécifiques

Voici quelques exemples des activités répertoriées dans le référentiel :

« participer au travail de coordination entre spécialités de psyEN dans le cadre du cycle de consolidation ».

Les psy-EN1er degré devront donc couvrir plusieurs 6^{ème} de collège, dans 5 ou 6 collèges différents. **Comment pourront-ils passer d'un collège à l'autre sans faire exploser leurs ORS ?...**

« participer aux travaux de réflexion professionnelle et intervenir dans les actions de formation continue ».

A l'heure actuelle, les psychologues scolaires sont issus du corps des PE, ils sont reconnus en tant que tels par les PE avec lesquels ils travaillent.... Comment pourront-ils rajouter la dimension pédagogique s'ils n'ont, eux-mêmes, aucune connaissance pédagogique du fait de leur nouveau recrutement?

Participer à l'élaboration du projet d'école.... Quand on sait que les psy-scolaires couvrent 15 ou 20 écoles actuellement, on peut se demander comment, là encore, ils pourront assurer cette nouvelle mission sur leurs 24h/hebdo ou sur leurs 108 h annualisées !

Il est à noter que l'élaboration des dossiers pour les orientations en Segpa n'apparaît plus dans le référentiel des psyEN 1^{er} degré.

Il est à craindre que le terme de RASED ne soit plus qu'un terme générique ne signifiant plus grand-chose dans la réalité du terrain. Rappelons que les psychologues scolaires sont les « piliers » de ce dispositif. Souvent, d'ailleurs, avec le manque de maîtres E et maîtres G, ils sont à eux seuls un RASED (!). Avec ce référentiel, le RASED est totalement dilué dans le pôle-ressource...

La carte cible des CIO : objectif fermeture !

C'est à l'ordre du jour de la réunion du ministère du 21 janvier.

Son objectif est connu : « accompagner » la fermeture de 170 CIO.

A Paris, la réunion carte cible du 15 janvier 2016 prévoit la fermeture de 6 CIO sur 11 CIO non spécialisés. Les personnels ont manifesté le jour-même pour le maintien de tous les CIO. A Paris, c'est 46 000€ que coûte le maintien des CIO départementaux eurs.

D'autres fermetures sont prévues : dans le Rhône, 5 CIO fermés, un

nouveau GT le 9 octobre dernier prévoit 1 nouvelle fermeture, comme à Rouen, à Nice.... Dans le Var, FO, SNES, CGT, SUD, SNALC appellent à la grève le 26 janvier « pour l'abrogation de la réforme du collège et le maintien des CIO de La Valette et de La Seyne.

Parmi les nombreuses questions posées par FO au ministère et restées sans réponse, celle de près de 170 directeurs de CIO...sans CIO et du devenir des personnels administratifs. Comment dans de telles conditions discuter d'un « référentiel » pour un nouveau corps. Pour FO, c'est une épée de Damoclès !